



AIDE FAMILIALE

GROSSESSE A RISQUE

Intervention horaire de 0,50 € par heure prestée avec un plafond de 108,00 euros maximum par année civile.

COLLEZ VOTRE VIGNETTE BLEUE ICI

A REMPLIR PAR LE MEDECIN GYNECOLOGUE

Je soussigné, médecin spécialiste en gynécologie, atteste que la santé de Madame..... ou celle de son bébé nécessite une obligation absolue de repos.

Date, lieu de signature et cachet du médecin